

**Procédure Normalisée de Fonctionnement**

|  |  |
|--|--|
| <b>TITRE :</b> CONTRÔLE DE L'EFFICACITÉ DE STÉRILISATION DES AUTOCLAVES  | <b>NUMÉRO :</b> E-13   |
| <b>DESTINATAIRES :</b> Personnel du Service des animaleries  | <b>Version 1 :</b> 27.07.2011<br><b>Version 5 :</b> 25.07.2016 |
| <b>ÉMISE PAR :</b> Normand Lapierre, T.S.A.<br><b>CORRIGÉE :</b> Manon St-Germain, directrice et vétérinaire                       | <b>CIPA :</b>  |
| <b>APPROUVÉE PAR :</b> Manon St-Germain, directrice et vétérinaire   | <b>DATE :</b> 8.08.2011  |
| <b>BUT :</b> Assurer une stérilisation à la vapeur adéquate du matériel entrant ou sortant des zones stratégiques de l'animalerie. |  |

**MATÉRIEL :**

- Incubateur Attest 1262 3M
- Gants thermorésistants
- Indicateur biologique Attest 1262 3M

**SANTÉ ET SÉCURITÉ :**

- Sauf pour la manipulation de l'écran tactile ou de matériel refroidit, les gants thermiques doivent être portés en tout temps pour éviter les brûlures.
- Le non-respect des procédures décrites ci-dessous peuvent entraîner de sérieuses blessures, veuillez lire attentivement toute cette P.N.F. ainsi que celles auxquelles elle fait référence.

**NOTE :**

1. Effectuer un test par autoclave par mois, soit 1 test pour chaque autoclave, plus 1 contrôle positif.
2. Le contrôle positif ne doit pas subir le traitement à l'autoclave et doit être fait le même jour que le test.
3. Faire les tests les jours où les autoclaves ne sont pas utilisés.
4. Utiliser toujours les gants thermorésistants pour manipuler le contenu des autoclaves.
5. Conserver les ampoules non utilisées (SB-M415) entre 15 et 30°C et 45% +/- 15% d'humidité pour un maximum de 24 mois.

**PROCÉDURES :**

1. Inscrire sur les ampoules à tester, la date, le local de l'autoclave (SB-M462 ou SB-M421) et vos initiales.
2. Déposer chaque ampoule dans une cage de souris.
3. Mettre la cage au centre sur l'étagère inférieure de l'autoclave.

**NOTE :** Se référer aux P.N.F. **BC-4.FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DE L'AUTOCLAVE DU BIOCONFINEMENT II** ou **E-16.FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DE L'AUTOCLAVE SB-M421** pour connaître les procédures concernant l'utilisation des autoclaves.

4. Fermer et sceller la porte de l'autoclave.
5. Sélectionner le cycle « CAGES » et démarrer l'autoclave.
6. Une fois le cycle terminé, ouvrir la porte et laisser refroidir 10 minutes.
7. Vérifier ensuite l'indicateur chimique sur l'étiquette de l'ampoule, celui-ci doit être passé du rose au brun.  
**ATTENTION, ce changement de couleur ne fait que confirmer que l'ampoule a été exposée à la vapeur et non que le processus de stérilisation est adéquat.**
8. Déposer la base des ampoules dans l'incubateur avec un angle de 45° jusqu'à ce que ceux-ci atteignent le fond. Ramener ensuite les ampoules à la verticale, cela aura pour effet de briser l'ampoule. Appuyer sur le bouchon pour bien placer l'ampoule dans le bloc chauffant et assurer la fermeture du bouchon.
9. Incuber durant 48 heures.
10. Effectuer la lecture des échantillons. Le contrôle positif doit être de la couleur jaune et le test proprement dit doit être mauve.
11. Disposer des ampoules testées dans les boîtes jaunes antiperforation.
12. Remplir le **Registre des tests biologiques mensuels**.
13. Communiquer sans délai avec le technicien en gestion des soins animaliers pour l'informer de tout **résultat positif** afin que celui-ci prenne les mesures nécessaires pour corriger la situation.